

De quoi s'agit-il ?

L'AMCAP par le biais de ce projet de jardin partagé, entre dans la phase de mise en œuvre du projet de développement local qu'elle porte depuis plus de trois ans déjà en partenariat avec la mairie de Montsinnery-Tonnégrande et d'autres acteurs, pour la réalisation duquel elle bénéficie d'un terrain de six hectares. Centré sur les métiers de l'horticulture, il s'agit de mettre en place cinq projets concomitants et d'en assurer le développement en recherchant les synergies. Cette stratégie de développement est choisie dans le but d'obtenir un impact à la fois fort, large et durable. Sur le schéma qui suit, les chiffres indiquent l'ordre chronologique de la mise en place des cinq éléments.

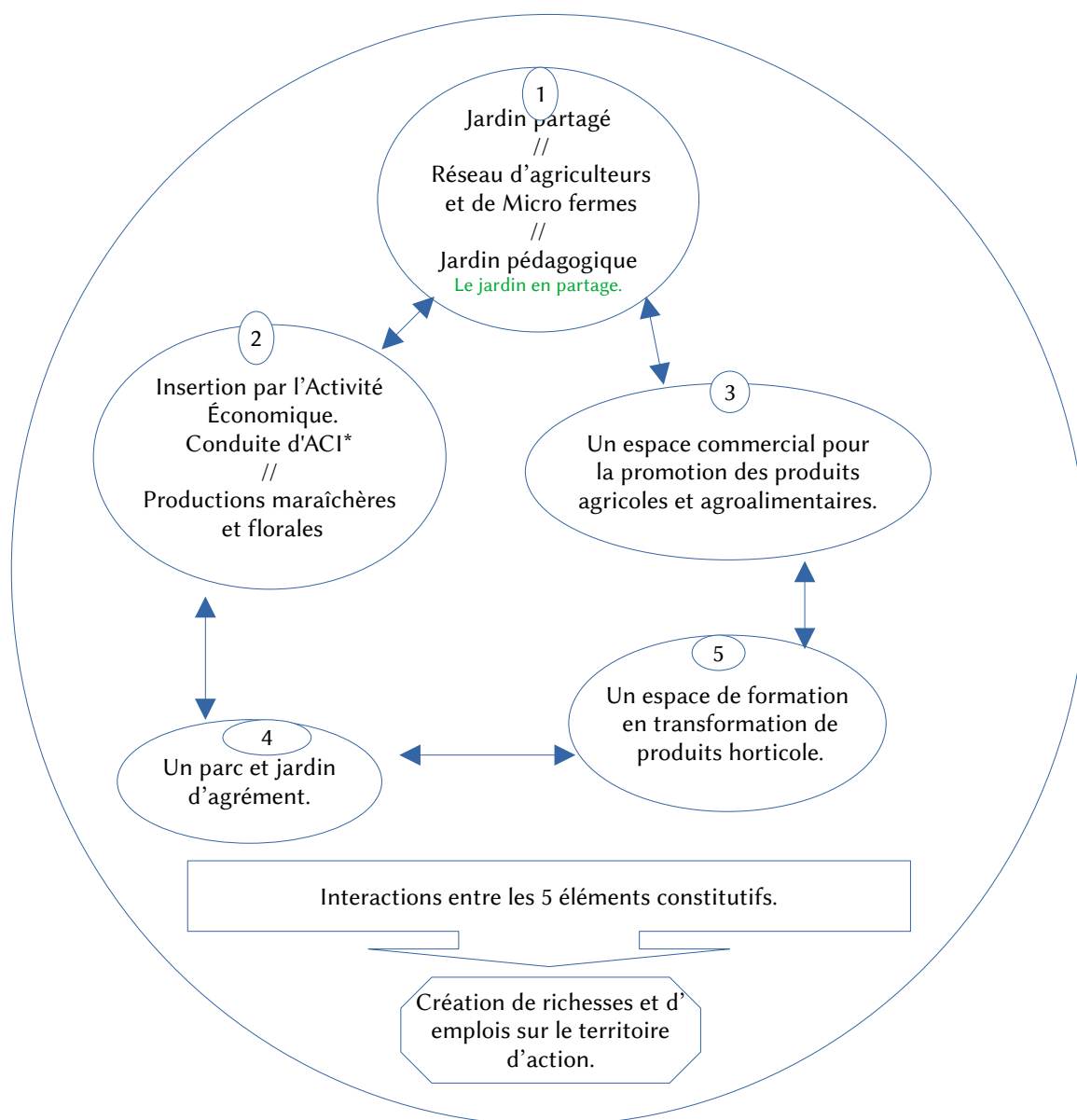


Schéma du programme d'actions horticoles : du jardin à l'assiette.

Les pages qui suivent, présentent le programme de mise en œuvre du premier projet que nous avons nommé : le jardin en partage.

-Localisation du projet :

La plateforme de l'action « Le jardin en partage » se situe sur la commune de Montsinéry-Tonnégrande face au Zoo de Guyane, en zone rurale mais aussi périurbaine car à 10 minutes du bourg de Tonate et 30 minutes à peine du bourg de Soula. La surface disponible et sa localisation, permettent une action ambitieuse dans le but d'avoir un impact significatif tant sur le plan économique que social. Notre savoir faire et activités nous mettent en lien direct avec l'environnement et sa préservation et nous comptons contribuer au développement de la filière du tourisme écologique déjà en place sur le territoire. Notre action est localisée sur un territoire, mais fait avant tout partie d'un processus de développement local qui n'exclut personne, aussi nous faisons notre l'adage qui dit que c'est l'action qui fait le territoire.

- Présentation de l'entité porteuse du projet

Fondée en 1983 à l'initiative de trois techniciens agricoles, l'Association Mayouri pour la Création d'Activités Productives a pour objet d'assurer la promotion et le développement de toute activité productive en vue de contribuer au maintien et au renforcement de la cohésion sociale sur le territoire d'action et de participer à l'animation sportive et culturelle ainsi qu'à l'éducation populaire sur l'ensemble de notre territoire.

-Description sommaire du projet.

Sur notre territoire d'action, la CAACL, la demande de foncier est forte pour répondre aux besoins d'aménagements et de développement territorial desquels font partie la préservation de l'environnement, le développement de la citoyenneté et le bien vivre ensemble. A travers cette réponse à l'appel à projet lancée par les services de l'état, l'opportunité nous est proposée d'agir sur ces domaines par la mise en œuvre d'un modèle de dispositif de jardins partagés. Cette action sera piloté par une section de l'AMCAP en partenariat avec la mairie de Montsinéry-Tonnégrande, la mairie de Macouria à travers ses services d'actions sociales, et des associations dont l'objet social contient ce type d'activité. Nous proposons du plaisir et aussi un support de formation, de pratique encadrée, de production et de partage pour toutes les activités que porte l'horticulture générale. Toute personne désireuse d'être sensibilisée, initiée aux travaux du jardin ou aussi de développer une action ou un projet horticole est éligible. A travers ce premier projet, nous voulons mettre en place une vitrine du jardinage local porté par des pratiquants amateurs.

Descriptif détaillé du projet.

- Le contexte du projet.

Depuis plus de trente ans, la population de la région Guyane augmente rapidement, tant par le flux migratoire que par son solde naturel et ce sans véritable adéquation avec les infrastructures de tous ordre et les politiques de développement nécessaires. Parmi la multitude de conséquences que cela entraîne, il y a la très forte pression sur le foncier disponible, ce qui perturbe probablement la planification des aménagements territoriaux. Les zones urbaines de Cayenne, Matoury, Macouria sont très concernées par cela. Il s'agit pour ces communes de devoir répondre à la demande d'inclusion sociale et professionnelle, à des degrés divers, d'une partie non négligeable de la population et aussi de créer des espaces dynamiques de proximité, visant à favoriser le partage et la cohésion sociale et ce en complément des grands espaces commerciaux. Des actions sont déjà conduites dans ce sens mais peut être pas encore suffisantes car les maux perdurent et semblent même s'aggraver sur plusieurs points du territoire de la CAACL notamment. Il y a quelques années déjà des associations se sont constituées pour porter la voix de ceux qui voulaient un lopin de terre à cultiver parallèlement à leur vie professionnelle, quelque dizaines d'hectares ont été obtenu toujours sur les communes suscitées, mais ce premier succès n' a pas été suivi, dans la grande majorité des cas, par une mise en valeur effective et durable des parcelles, privant ainsi le développement local d'un exemple hautement positif de processus endogènes de valorisation de ressources territoriales.

Toutefois cette expérience inachevée en son temps, de part ses acquis constitue une base solide pour le développement de projets alimentaire et c'est bien l'objet de l'action que nous présentons ici.

Il ne s'agit pas pour nous de se poser en concurrent du monde agricole et de ranimer les querelles de la pluriactivité car l'heure est à la recherche d'une autosuffisance et d'une résilience alimentaire pour le territoire Guyanais. Le climat change, le paradigme économique est en train de changer sous nos yeux, les mentalités doivent elles aussi changer.

- Les objectifs du projet.

Il s'agit de répondre au besoin de personnes désireuses de pratiquer une agriculture de subsistance, et aussi de contribuer à dynamiser des détenteurs de petites surfaces de terrains agricole, que l'on peut nommer jardins familiaux, et qui sont en peine de mise en valeur, et accompagner ceux qui le souhaitent, vers une professionnalisation à temps partiel ou plus.

Nous proposons aux néophytes une parcelle de jardin de 150 m² sur la plateforme de jardin en partage, un parcours de formation en pédagogie active avec de la pratique encadrée avant un fonctionnement en complète autonomie. Toutefois outre la production de subsistance le jardin en partage est aussi orienté vers des actions d'expérimentations à petites échelles tel que des essais variétaux, la domestication d'espèces naturelles, la construction d'itinéraires techniques de production..., Une second phase de développement de ces expérimentations, en taille plus significative se fera auprès d'un réseau restreints d'agriculteurs et de micro fermes situés à proximité de notre site. Cette approche nous permet de tisser des liens avec les sphères professionnelles et de porter notre contribution au développement de la filière horticole locale.

Résumons nous :

- **Objectifs du programme :** Développer de l'activité afin de créer de la richesse et de l'emploi sur le territoire d'action par le développement de l'horticulture.
- **Objectifs du projet :** Créer une plateforme de jardin partagé adossée à un réseau constitué de 3 à 5 agriculteurs et d'un ensemble de micro fermes.
- **Les résultats attendus :**
 - Mise en place d'un dispositif de formation, d'expérimentation et de vulgarisation de techniques de production horticole à l'échelle de nos bénéficiaires et de notre réseau de producteurs.
 - Mise en place d'un circuit de valorisation des produits issu de notre activité de production de fruits, légumes et autres produits horticole.
 - Mise en place d'un outil de communication pour informer et échanger sur nos thématiques d'action être en appui de l'action de formation et partager les résultats de notre travail.
- **Les activités :**
 - Mobiliser sur la qualité de l'alimentation, le fait de bien se nourrir et l'intérêt d'une démarche vers l'autosuffisance alimentaire sur le territoire. ¹
 - Former à la pratique autonome d'un jardinage efficace, efficient, productif et respectueux de l'environnement.
 - Fédérer et valoriser la micro production horticole.²
 - Accompagner à la création et au développement de projets horticole.

- La stratégie d'actions.

La réussite du projet sera signifiée par la création de la plateforme de jardins partagés tandis que son impact et sa durabilité seront assurés que si cette plateforme est reliée a un environnement adapté à son fonctionnement et sa raison d'être, son microcosme.

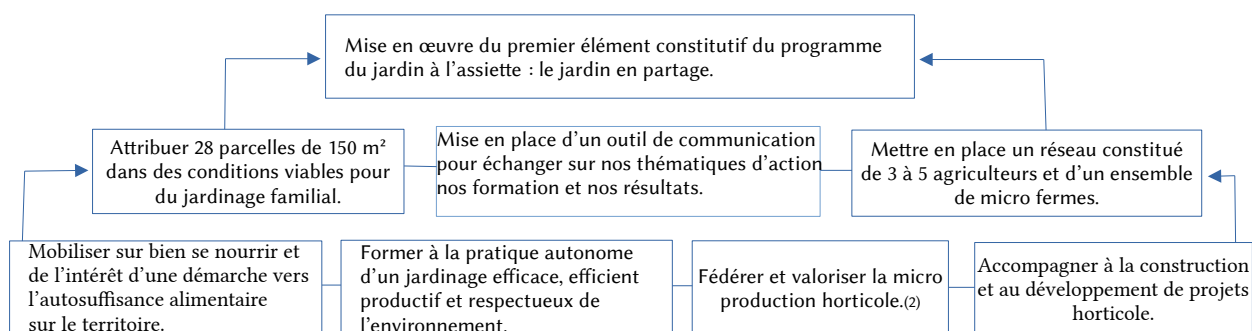
Le présent projet ainsi que le programme auquel il appartient sont résolument orienté vers la création d'emplois et de richesses sur un territoire donné. Et donc pour y parvenir, dans le cadre de nos compétences nous mobilisons les ressources nécessaires au déploiement de nos activités et lorsqu'une activité indispensable à l'atteinte de nos objectif s'écarte un peu de notre cœur de métier nous faisons le

¹ Cette action est conduite en partenariat avec l'association Nou djok

² Cette action est conduite en partenariat avec l'association Nou paré pou

choix de travailler en partenariat avec un acteur qui veut faire, est capable de faire et qui est proche de notre vision.

La méthode utilisée pour l'écriture de ce projet et qui nous est pas propre loin de là, est éminemment stratégique et permet, comme les schéma et tableau suivants le présentent, de montrer les liens de causalité existants entre chaque niveau d'objectifs.



Hiérarchie des objectifs.

Plus nous aurons le soutien actif d'un grand nombre de personnes, plus l'impact positif de notre projet sera important, c'est pourquoi la communication en amont et tout au long de la vie du projet est essentielle et se retrouve donc en objectif opérationnel, avec la constitution du réseau d'agriculteurs et de micro fermes nous avons là deux exemples de produits intermédiaires sans lesquels l'objectif du projet ne pourra pas être atteint, et c'est la méthode utilisée qui nous à permis de construire cette approche stratégique.

Cadre logique.	Le jardin en partage. Élément constitutif n°1.	Réalisation sur 12 mois. Piloté par une section de l'amcap.		
Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Sources de vérification	Hypothèses	
Objectif du programme : Développer de l'activité dans la filière horticole afin de créer de la richesse et de l'emploi sur le territoire d'action.				
Objectif du projet : Créer une plateforme de jardin partagé adossée à un réseau constitué de 3 à 5 agriculteurs et d'un ensemble de micro fermes.	Attribution de 28 parcelles de 150m². Formalisation du réseau sur le plan administratif.	Registre d'attribution. Visite de terrain. Documents administratifs.	Obtention des financements demandés.	
Résultat attendu 1 : Mise en place d'un outil de formation, d'expérimentation et de vulgarisation de techniques de production horticole à l'échelle de notre réseau de producteurs.	Nombre de personnes présentes aux sessions de formation. Nombre de notes technique produites.	Fiche de présence. Fréquentation du blog ou du site internet.	Possibilité de travailler avec des personnes qualifiées.	
Résultat attendu 2 : Mise en place d'un circuit de valorisation des produits issu de notre activité de production.	Retour des « clients ». Animation d'ateliers de transformation.	Fiches de récolte.		
Résultat attendu 2 : Mise en place d'un outil de communication pour échanger sur nos thèmes d'actions nos formations et nos résultats.	Fréquentation du site internet.		Mobilisation de fonds suffisants.	
Activité 1 : Mobiliser la qualité de l'alimentation le fait de bien se nourrir et présenter l'intérêt d'une démarche vers l'autonomie alimentaire du territoire.	Qualité de la communication mise en œuvre. Effet mobilisateur auprès du public ciblé. Écho dans les médias.	Geste de soutien ou demande d'adhésion à l'amcap. Croissance du nombre de visite du site.	Obtention de moyens suffisants.	
Activité 2 : Former à la pratique autonome, d'un jardinage efficace, efficient, productif et respectueux de l'environnement.	Demande de formation auprès de l'association. Mesure de la demande.	Nombre de formulaires de demande.	Ressources suffisantes.	
Activité 3 : Fédérer et valoriser la micro production horticole.	Nombre de participants aux formations proposées.	Fiches d'inscription. Fiches de présence.	Disponibilité de personnes qualifiées.	
Activité 4 : Accompagner à la création et au développement de projets horticoles.	Nombre de projets écrits. Nombre de projets réalisés.	Compte rendu d'activité. Inscription à l'amexa.	Détermination des porteurs de projets.	

La planification de jardin en partage a créé l'opportunité de préciser une collaboration qui existait déjà entre l'amcap, nou djok et nou paré pou. C'est l'occasion de mutualiser des ressources, de mobiliser et valoriser des compétences sous réserve d'être en mesure de mettre en place une organisation et un

fonctionnement efficace et sur la base de cette expérience nous serons plus aguerris pour la suite de la réalisation de notre programme de développement local basé sur les métiers de l'horticulture.

La mise en œuvre du projet.

Le premier élément de cette mise en œuvre, est le calendrier d'activités présenté ci-dessous.

Activités			Public cible	Période
Intitulé	Objectif	Moyens		
1. Mobiliser un public large par des actions d'information et des animations sur la qualité de l'alimentation, le fait de bien se nourrir et l'intérêt d'une démarche vers l'autosuffisance alimentaire sur le territoire.	Relayer l'information sur les thématiques alimentation, crise écologique, crise économique dans la perspective de l'action individuel possible et immédiate pour lutter.	Stand itinérant avec des supports de communication diversifiés dont des produits en dégustation. Susciter le débat.	Public large de tous age.	A définir
2. Former à la pratique autonome, d'un jardinage efficace, efficient productif et respectueux de l'environnement.	Faire suite à l'action de mobilisation et répondre au besoin de développement des jardins familiaux.	Organisation de chantier pédagogique. Création d'un site de jardinage local rattaché au programme de développement.	Personnes mobilisées sur un projet de jardin.	A définir
3. Fédérer et valoriser la micro production horticole.	Intégrer les jardins familiaux existant pour densifier l'activité, favoriser une émulation, accélérer le processus de développement.	Valoriser leur production lors de foire horticole. Accompagner leur développement.	Détenteurs de jardins familiaux.	A définir
4. Accompagner la création et le développement de projets horticole.	Professionaliser les acteurs qui le souhaitent.	Ressources des structures associatives et partenariats.	Porteur de projets horticole.	Selon les besoins

Tableau général des activités.

Chaque activité est déclinée en différentes tâches attribuées à des personnes ou groupe de personnes et présenté sous forme de diagramme de Gant. Par souci de clarté nous présentons ici les grandes lignes du projet afin que chacun se l'approprié.

Toutefois le tableau suivant permet de situer le projet dans son déroulement

Périodes	Étapes clés	Acteurs
Du 01/05/21 au 30/07/22	Communication sur la thématique du projet et le projet lui même autour du projet. Objet de l'activité n°1.	N'jock / amcap.
01/06/21	Début des travaux de mise en place du dispositif le jardin en partage.	Amcap / N'jock / nou paré pou.
Courant août	Début des ateliers pédagogiques et de la pratique encadrée.	Amcap N'jock / nou paré pou.
Courant novembre	Attribution des parcelles.	Mairie de Montsinnéry-Tonnégrande / amcap
Courant décembre	Organisation d'une foire horticole.	Mairie de Montsinnéry-Tonnégrande / amcap N'jock / nou paré pou...
Courant mars 2022	Première récolte.	Les bénéficiaires de jardin en partage.

Calendrier synthétique du projet.

- Enjeux et impacts.

La réussite de ce projet et du programme valide la capacité du monde associatif à prendre part de façon significative au développement économique et social de notre région Guyane si l'on considère que ce programme novateur peut être pilote d'un processus reproductible.

Les ressources affectées aux activités de jardin en partage devront avoir pour impact la mobilisation d'un large public sur la nécessité d'apprendre ou réapprendre à produire et à consommer local.

En atteignant son objectif, jardin en partage mobilisera en vitesse de croisière 30 à 40 personnes par semaine sur des durées quotidiennes variables mais difficilement en deçà de 2 heures soit 60 à 80 heures d'activité de production par semaine. Le potentiel de développement identifié associé au partenariat mis en place pourront augmenter considérablement ce volume d'activité.

- Gouvernance et pilotage opérationnel de la démarche.

Le responsable légal du projet est la présidente de l'Amcap, tandis que la mise en œuvre est piloté par une section de l'amcap qui inclut des représentants d'autres association partenaires.

Nom du partenaire	Statut juridique	Contributions	
		Acquises	En cours
Mairie de Monsinnéry-Tonnégrande	Collectivité territoriale	Mis à disposition du foncier.	
Association nou jocke	Association déclarée	Met en œuvre l'activité n°1. Prend une part active dans la valorisation régulière des produits.	
Association nou paré pou	Association déclarée	Met en œuvre les activités n°3 et n°4.	
Ferme de Morne	Entreprise agricole	Elle a le rôle de base arrière et fournit des plants, du bois de forêt pour la fabrication des bacs de cultures et d'intrants agroécologique...	
GFA les mimosa	Association	A définir	A définir
Groupe de 3 à 5 agriculteurs	A définir	Développement des actions d'expérimentation. Fourniture d'intrants agroécologique.	

Tableau des partenariats.

- Les modalités de suivi et d'évaluation du projet.

Un rapport d'étape sera produit au 15 juillet 2021.

Il présentera :

- Un compte rendu intermédiaire des quatre activités mise en place.

- le calendrier des tâches pour un trimestre à compter de la date de lancement officiel du projet qui sera fixé en accord avec la mairie de Montsinnery-Tonnegrande.

Les comptes rendu intermédiaires d'activités seront produit chaque trimestre.

- Le budget prévisionnel d'investissement.

Nous cherchons des retombées positives de nos actions à court et moyen termes et envisageons une durée d'au moins cinq années de fonctionnement pour ce dispositif donc une bonne conception de base est essentielle.

Désignation	Description	Période de réalisation.
Accès passage busé.	L'accès de la route départementale à la parcelle, respectant les recommandations établies par la CTG, 8 m de large un tablier en béton 20 cm d'épaisseur.	Mois d'août
Accès cheminement.	Une voie de 50 m de long et 12 m de large, nécessaire pour accéder à l'emplacement choisi et respectant les normes	Mois d'août
Aire de stationnement.	Une aire de 100 m ² stabilisée pour permettre le stationnement des véhicules.	Mois d'août
Drainage et cheminements intérieurs.	Nous sommes sur une savane exondée, un drainage correctement dimensionné reste toutefois indispensable.	Mois d'août
Clôtures.	Pour limiter l'accès des nuisibles une clôture grillagée sera mise en place et sera doublée d'une haie végétale pour l'intégration dans le paysage, mais aussi la protection contre le vent et un rôle dans l'équilibre de la faune.	Mois de novembre
Carbet d'accueil/local technique.	Un hangar technique de 50 m ² environ, équipé d'un système de récupération d'eau et d'une petite installation solaire destiné au matériel informatique, pour l'accueil, la tenue de réunion, de sessions de formations et des moments de détente.	Mois d'octobre
Plateforme de compostage.	Le jardinage sera possible soit en planches autofertiles surélevées soit en bacs de culture. Dans les deux cas de grandes quantités de compost seront nécessaire, et une grande partie peut être produite sur place. Une aire stabilisée de 100 m ² suffit.	Mois d'août
Système d'irrigation.	Produire au maximum sur de petites surfaces sans utilisation de pesticides, l'irrigation nous est totalement indispensable. Le système se composera : d'un point d'alimentation, d'un stockage intermédiaire au sol, d'un château d'eau, d'un réseau d'amené.	Mois d'octobre
Matériel d'entretien.	Le site de jardin en partage se doit d'être beau et pour cela un minimum d'outils sont nécessaire pour l'entretien régulier: 2 débroussailluses portées, 1 tondeuse, 1 broyeur.	Mois de novembre

Les éléments de la plateforme de jardins.

Dans la conception de cette plateforme, plusieurs défis sont à relever, la fonctionnalité et la sécurité de l'ouvrage, son intégration dans le paysage, sa durabilité et la sobriété du budget.
Dès lors l'accompagnement d'un architecte paysagiste nous est apparu indispensable.

Budget prévisionnel du projet le jardin en partage.

Passage busé				12 504 €
	treillis soudé	52 m ²		600 €
	graves	48 m ³	42 € /t	2 016 €
	Béton 300	15,6 m ³	238 € /t	3 713 €
	géotextile	1 u	475 € /u	475 €
	transport camion	5 u	200 € /u	1 000 €
	location engin	1	300 € /jour	300 €
	Buses ø 1000	2 u	2 200 € /u	4 400 €
Chemin accès				4 020 €
	géotextile			
	graves	60 m ³		2 520 €
	transport camion	6 u		1 200 €
	location engin	1 u		300 €
Aire de station				920 €
	géotextile			
	graves	10 m ³		420 €
	transport camion	1 u		200 €
	location engin	1 u		300 €
Drains et chemins				3 000 €
Drain 650 ml	location engin	10 u		
Chemin 240 ml				
Clôtures 360 ml				2 512 €
grillage	8 u	124 € /u		992 €
piquets	80 u	19 € /u		1 520 €
Hangar technique				5 000 €
bois	3	900 € /m ³		2 700 €
tôles	20	58 € /u		1 160 €
plancher	30 m ²	38 € /m ²		1 140 €
Irrigation				4 390 €
citerne 4000 l	2 u	695 € /u		1 390 €
tuyaux ø 32	600 m	2,50 € /m		1 500,00 €
château d'eau	1 u	900 € /u		900 €
pompe	1 u	600 € /u		600 €
Matériel				7 500 €
débroussailleuses	2 u	1 500 € /u		3 000 €
tondeuses	1	1 500 € /u		1 500 €
broyeur	1	3 000 € /u		3 000 €
Compostage				392 €
polyane 200 µ	4 u	98 € /u		
Architecte				5 000 €
Dessin				3 000 €
Implantation				2 000 €
TOTAL				44 317 €

Pour éclairer la lecture du budget nous présentons ce schéma qui pose surtout les principaux éléments qui constituent la plateforme.
La surface agricole utile est de 1,5 hectare, pour une surface réellement cultivée de plus de 10 000 m² selon les estimations faites sur le terrain.

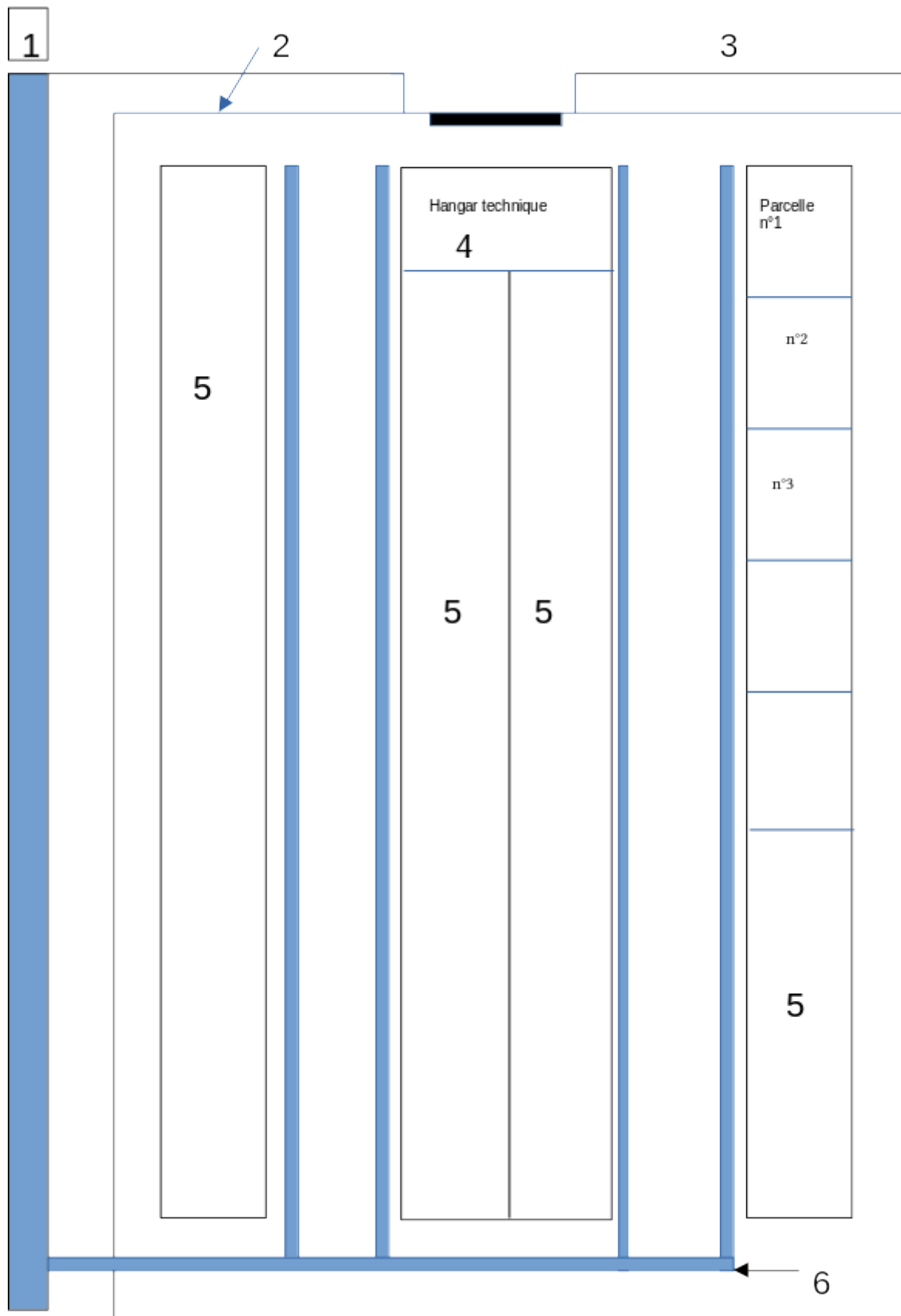


Schéma d'implantation.

L'horticulture en général et le maraîchage en particulier peuvent être de grands pourvoyeurs d'activités, d'emplois et bien sûr d'aliments de qualité agissant favorablement sur notre santé. Les jardins partagés et à leur suite les jardins familiaux organes de proximité par excellence peuvent donc participer pleinement au développement social et économique d'un territoire donné. Les mécanismes de production ne sont pas les mêmes que les entreprises horticoles professionnelles et les objectifs non plus d'ailleurs, mais la production peut être significative et bien valorisée pourra combler des manques en termes de qualité d'alimentation particulièrement auprès de personnes à faibles revenus. C'est cette idée que notre projet cherche à concrétiser.

